

Réunion associations du 28 septembre 2021

Présents : Joël ALLIER, Christophe CHEMIN, Eva GIRAUD, Séverine ROBY, JVC Compétition, BASKET, VILLAGE DU LIVRE, FAMILLES RURALES, FNACA, COMITÉ DES FÊTES, SPORTS LOISIRS, LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Excusés : LACIM, De BRIC et de BROCC, La CHORALE, JUDO

Destinataires du compte-rendu : Associations, Membres de la commission, Publication

Ordre du jour :

- **Communication inter-associations**
- **Difficultés majeures repérées par les associations**
- **Projets en commun : mutualisation (comment)**
A court terme (fête patronale, fêtes de fin d'année)

Communication :

Rappel de tous les moyens de communication proposés par la Mairie:

envoyer toutes les demandes à siteambierle@gmail.com

Les infos que les associations souhaitent passer peuvent être éditées sur **Facebook** (actualité), le **site de la mairie** (agenda, agenda, coordonnées) et **Illiwap** (actualité, recherche de bénévoles).

Nouveau site internet à venir : une petite formation sera proposée l'an prochain.

Penser à prévenir le **secrétariat de mairie** lorsqu'il y a un nouvel événement.

Les événements touristiques peuvent être signalés à la **maison de pays**.

Bulletin municipal : parution en mai; les associations sont invitées à faire parvenir les informations qui leur semblent importantes à intégrer dans le bulletin.

Bulletin intermédiaire en fin d'année : papier pour les informations municipales essentiellement.

La **Gazette de Familles Rurales** est aussi un moyen mis à disposition de toutes les associations qui le souhaitent.

Panneaux d'affichage : un est Place Lancelot mais il s'agit d'un chantier à venir.

Question des panneaux lumineux (réglementation village de caractère, débat sur ce style de panneau- esthétique et coût).

La création d'un **compte de communication Facebook inter-associatif fermé** est proposé.

Difficultés majeures repérées par les associations :

- La questions de la mobilisation des bénévoles est posée, il est proposé d'y réfléchir en terme de mutualisation.

Des **demandes** sont faites à la mairie :

- Quelle possibilité pour la municipalité d'investir dans des achats tables et bancs ?

- Mise à disposition des containers quand il y a des manifestations vers les marchés d'été ou à la salle des sports.

- Demande d'une prise électrique extérieure vers les locaux de la bibliothèque et de Famille Rurales.

- Question des grilles de présentation qui appartiennent pour l'instant à Roannais Agglo.

- Question de la signalétique en bas du village et de l'attention qui doit être portée au format des banderoles déjà en possession des associations. La question étant actuellement traitée par la commission Urbanisme, Voirie, Bâtiments.

Proposition de pistes de travail sur la mutualisation :

Nous proposons que chaque association fasse un travail de **repérage des adhérents susceptibles de figurer sur un listing de volontaires** pour apporter un soutien à des manifestations organisées par les associations d'Ambierle. **Il n'y a pas d'engouement concernant cette proposition. On ne donne pas suite d'autant plus que nous nous heurtons à des contraintes réglementaires liées à la RGPD.**

D'autres pistes de travail sont proposées :

- Attente d'un **fichier réactualisé des responsables d'associations** que chaque association utilisera en fonction de ses besoins notamment lors de l'organisation des manifestations.
- **Calendrier trimestriel des manifestations à diffuser** pour faciliter la recherche et la mobilisation des bénévoles.

Le point suivant portait sur une idée qui était à priori consensuelle :
mettre en place **un système de mutualisation de matériels inter associations**. Quelles associations peuvent fournir des moyens mutualisés ? Faire une bourse de matériel qui peut être mis à disposition des autres associations.

Concrètement chaque association est invitée à fournir pour la prochaine réunion une liste de son matériel qui pourrait être mis à la disposition des différentes associations d'Ambierle (matériels divers, logistique publicitaire comme la gazette de Familles Rurales...).

Il reste encore à poursuivre les échanges sur certains points

- indiquer les conditions de prêt, d'assurance, de remplacement
- qui investit dans les matériels à renouveler.
- Créer un fond multi-associatif : sert à s'équiper de nouveaux matériels mais quid de l'investissement pour renouveler.
- Achat groupé de nouveaux matériels par toutes les associations utilisatrices
- Adhésion des associations à une structure qui gèrerait tout le matériel, paiement d'une cotisation annuelle par chaque association utilisatrice, ce qui pourrait servir aux achats futurs..

Pour les manifestations de fin d'année:

Le comité des fêtes fait diverses propositions: **pour la fête patronale** organisation d'un bal en soirée, d'un concours de cartes, d'une marche des châtaignes (rallye).Forains : en faut il ? Viendraient ils ? où les installer (bourg, place des Martyrs de Vingré... compteur forain à prévoir si c'est le cas) Sébastien propose de les contacter et tient informé la mairie. Sébastien soumet également l'idée d'une location directe de manège (mais peut être à retenir pour l'avenir). La question du déplacement de la fête patronale dans l'année est par ailleurs évoquée.

Pour Noël une trentaine d'exposants seraient intéressés, une parade du Père Noël, un spectacle pour enfants, un saucisson vigneron à emporter... Ces différentes organisations proposées par le Comité des Fêtes s'articuleraient pendant le week-end des 10, 11 et 12 décembre, avec le banquet des Anciens le dimanche midi.

Les marchés d'été (asso) propose l'organisation d'un **Marché de Noël** : EXPOSANTS des marchés d'été et divers objets

L'idée d'une coorganisation par les deux associations est validée, toutes les autres associations sont invitées à s'associer à ce projet en prenant contact directement avec les deux associations.

(association des marchés d'été et comité des fêtes).

Premières propositions :

le marché du livre de la semaine précédente pourrait être inscrit dans le programme des manifestations.

Sapins à décorer par les associations avec définition d'un thème préalable.

Participation de l'ensemble musical.

Conformément à ce qui est exprimé par les associations présentes lors de cette réunion nous transmettons les coordonnées des présidents des différentes associations.

En ce sens les informations que nous vous faisons parvenir demeurent incomplètes, la plupart des

adresses mails en notre possession ne sont pas conformes aux exigences actuelles de la législation liées à la protection des données et nous vous rappelons que chaque association doit créer une adresse mail spécifique ne faisant pas état du nom d'une personne physique.

Vous trouverez en pièce jointe le fichier actuel mis à jour le 1^{er} octobre 2021

Prochaine réunion le 26 octobre à 20 H.